

EN DIRECT DES PÔLES ET DES CLUSTERS

en bref

Naissance de la Pharma Valley

Atteindre une masse critique pour gagner en visibilité nationale et internationale, telle est l'ambition du projet interrégional d'alliance industrielle qui prend forme dans le Centre-Ouest autour du secteur du médicament. Trois réseaux majeurs de l'industrie pharmaceutique sont partie prenante dans la constitution de ce cluster, qui devrait être baptisé Pharma Valley : Polepharma (cluster qui réunit près de 100 entreprises), la technopole CBS implantée en Normandie (150 établissements et centres de technologies), et le GREPIC (groupement réunissant une cinquantaine d'industriels de la pharmacie dans la région Centre). Pour 2009, le plan d'actions prévoit notamment de dresser un diagnostic territorial des compétences et de créer des outils de communication communs pour atteindre une réputation européenne.

Partenariat renforcé entre le Pôle Risques et des incubateurs en Paca

Une nouvelle convention de partenariat vient d'être signée entre le pôle de compétitivité Risques et les incubateurs Multimédia Belle-de-Mai & Inter-universitaire Impulse concernés la problématique de la gestion des risques naturels, urbains, industriels et technologiques. Cette convention a pour objectif d'officialiser les relations existantes, d'optimiser et d'accroître les échanges entre ces structures au bénéfice des projets.

Carrefour de rencontres entre clusters européens

La 4^e édition de Paris Région Innovation Tour 2008 se tiendra à Paris les 17 et 18 novembre et aura pour thème central la coopération entre clusters d'innovation européens. Organisé en partenariat par la ville de Paris, la région Ile de France et l'association Europa-InterCluster, cet événement réunira notamment les 6 pôles de compétitivité « Paris Région » : System@tic, Cap Digital, Advancity, Astech, Moveo, Medicen et Finance Innovation. Rens. : www.prit2008.eu

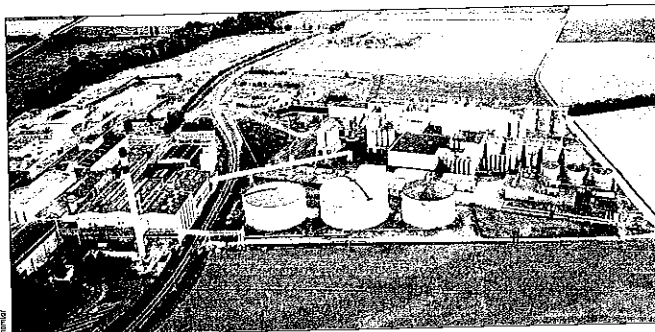
Interclustering

Coopération franco-wallonne autour des agro-ressources

Tous deux travaillent sur les agro-ressources, l'un est wallon, Wagralim, et davantage orienté sur l'agro-alimentaire, l'autre est français le pôle Industries et Agro Ressources (IAR) et bi-régional puisque rayonnant sur la Picardie et la Champagne-Ardennes, et dédié à la valorisation non-alimentaire du végétal (agromatériaux, biomolécules, bioénergies...).

Une vraie complémentarité émerge de ces deux pôles de compétitivité, autour de la valorisation des co-produits de l'alimentaire. L'axe franco-wallon, identifié dès la constitution en juillet 2005 du pôle IAR, s'est nourri de rencontres et de partenariats, qui ont pris une tournure officielle le 12 octobre 2007 à travers l'organisation d'un séminaire franco-wallon autour des agro-ressources à Sedan (08) et la mise en place d'actions concrètes.

A commencer par l'appel à projet commun lancé ce 4 septembre lors du Salon International du non Alimentaire (SINAL). « Cet appel à projet sur la valorisation industrielle des co-



produits des agro-industries est destiné aux entreprises (groupes et Pme), laboratoires, coopératives agricoles, centres techniques et centres de transfert, explique Guillaume Jolly, chargé de mission pour le pôle IAR. L'idée est de former un consortium d'acteurs franco-wallons autour d'un projet expertisé que l'on pourra alors labelliser et financer à la fois par le Fond Unique Interministeriel (FUI) et le plan Marshall (financement équivalent wallon).

Transval : un programme intégré transfrontalier

La coopération au-delà des frontières s'illustre aussi pour le pôle IAR à travers le programme Transval, issu du programme INTERREG IV, et accepté en juillet 2008. « L'objectif est de faire émer-

ger des projets transfrontaliers avec la Wallonie autour de l'utilisation de la plante. Trois acteurs sont partenaires : les pôles IAR et Wagralim et la faculté d'Agronomie de Gembloux, indique G. Jolly. Par étapes successives, nous allons réaliser une cartographie transfrontalière des acteurs et des compétences, organiser des rencontres entre acteurs, identifier le potentiel technologique transfrontalier afin de développer des projets communs de R&D, de Formation et de Transferts de technologie.

De vocation mondiale, le pôle IAR a développé des partenariats avec 6 pays ciblés sur leurs avancées en matière de valorisation non-alimentaire des agro-ressources : le Canada (Québec et Ontario), les Etats-Unis, le Japon, le Brésil, l'Inde et la Chine.

N.Y.

Lancement de la Phase 2 des pôles de compétitivité

Le 1^{er} octobre 2008 s'est tenue à Bercy la 4^e journée d'information et d'échanges entre les pôles de compétitivité, l'Etat, les collectivités locales. L'occasion de présenter la 2^{de} phase de la politique des pôles de compétitivité (pôles 2.0).

Parmi les priorités à mettre en oeuvre figurent notamment « la nécessité d'établir une feuille de route stratégique, d'amplifier l'accompagnement des PME dans leur croissance et d'établir une meilleure collaboration entre les acteurs (...) ».

L'ambition est de faire des pôles de compétitivité des « écosystèmes de l'innovation »,

capables d'attirer les talents, les idées et les capitaux privés. Pour répondre à cet objectif, l'Etat et la Caisse des dépôts ont signé le 1^{er} octobre une convention renforçant l'engagement de la Caisse des dépôts dans son rôle d'investisseur.

Le soutien aux pôles de compétitivité se traduira par le financement en fonds propres pour les PME, avec l'objectif de financement de 20 % des PME de croissance des pôles mondiaux à horizon de 5 ans, ou l'investissement dans l'immobilier d'entreprises et l'immobilier spécialisé.

N.Y.

EN DIRECT DES PÔLES ET DES CLUSTERS

en bref

Naissance de la Pharma Valley

Atteindre une masse critique pour gagner en visibilité nationale et internationale, telle est l'ambition du projet interrégional d'alliance industrielle qui prend forme dans le Centre-Ouest autour du secteur du médicament. Trois réseaux majeurs de l'industrie pharmaceutique sont partie prenante dans la constitution de ce cluster, qui devrait être baptisé Pharma Valley : Polepharma (cluster qui réunit près de 100 entreprises), la technopole CBS implantée en Normandie (150 établissements et centres de technologies), et le GREPIC (groupement réunissant une cinquantaine d'industriels de la pharmacie dans la région Centre). Pour 2009, le plan d'actions prévoit notamment de dresser un diagnostic territorial des compétences et de créer des outils de communication communs pour atteindre une réputation européenne.

Partenariat renforcé entre le Pôle Risques et des incubateurs en Paca

Une nouvelle convention de partenariat vient d'être signée entre le pôle de compétitivité Risques et les incubateurs Multimédia Belle-de-Mai & Inter-universitaire Impulse concernés la problématique de la gestion des risques naturels, urbains, industriels et technologiques. Cette convention a pour objectif d'officialiser les relations existantes, d'optimiser et d'accroître les échanges entre ces structures au bénéfice des projets.

Carrefour de rencontres entre clusters européens

La 4^e édition de Paris Région Innovation Tour 2008 se tiendra à Paris les 17 et 18 novembre et aura pour thème central la coopération entre clusters d'innovation européens. Organisé en partenariat par la ville de Paris, la région Ile de France et l'association Europa-InterCluster, cet événement réunira notamment les 6 pôles de compétitivité « Paris Région » : System@tic, Cap Digital, Advancity, Astech, Moveo, Medicen et Finance Innovation. Rens. : www.prit2008.eu

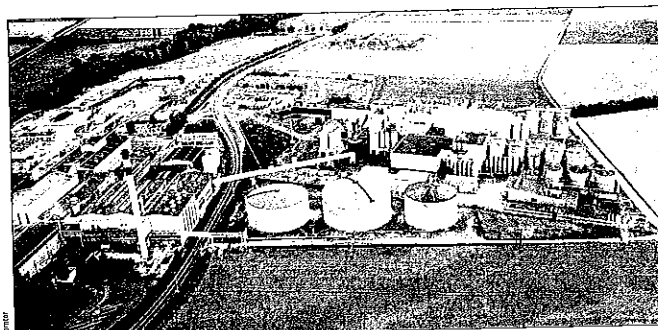
Interclustering

Coopération franco-wallonne autour des agro-ressources

Tous deux travaillent sur les agro-ressources, l'un est wallon, Wagralim, et davantage orienté sur l'agro-alimentaire, l'autre est français le pôle Industries et Agro Ressources (IAR) et bi-régional puisque rayonnant sur la Picardie et la Champagne-Ardenne, et dédié à la valorisation non-alimentaire du végétal (agromatériaux, biomolécules, bioénergies...).

Une vraie complémentarité émerge de ces deux pôles de compétitivité, autour de la valorisation des co-produits de l'alimentaire. L'axe franco-wallon, identifié dès la constitution en juillet 2005 du pôle IAR, s'est nourri de rencontres et de partenariats, qui ont pris une tournure officielle le 12 octobre 2007 à travers l'organisation d'un séminaire franco-wallon autour des agro-ressources à Sedan (08) et la mise en place d'actions concrètes.

A commencer par l'appel à projet commun lancé ce 4 septembre lors du Salon International du non Alimentaire (SINAL). « Cet appel à projet sur la valorisation industrielle des co-



produits des agro-industries est destiné aux entreprises (groupes et Pme), laboratoires, coopératives agricoles, centres techniques et centres de transfert, explique Guillaume Jolly, chargé de mission pour le pôle IAR. L'idée est de former un consortium d'acteurs franco-wallons autour d'un projet expertisé que l'on pourra alors labelliser et financer à la fois par le Fond Unique Interministeriel (FUI) et le plan Marshall (financement équivalent wallon).

Transval : un programme intégré transfrontalier

La coopération au-delà des frontières s'illustre aussi pour le pôle IAR à travers le programme Transval, issu du programme INTERREG IV, et accepté en juillet 2008. « L'objectif est de faire émer-

ger des projets transfrontaliers avec la Wallonie autour de l'utilisation de la plante. Trois acteurs sont partenaires : les pôles IAR et Wagralim et la faculté d'Agronomie de Gembloux, indique G. Jolly. Par étapes successives, nous allons réaliser une cartographie transfrontalière des acteurs et des compétences, organiser des rencontres entre acteurs, identifier le potentiel technologique transfrontalier afin de développer des projets communs de R&D, de Formation et de Transferts de technologie.

De vocation mondiale, le pôle IAR a développé des partenariats avec 6 pays ciblés sur leurs avancées en matière de valorisation non-alimentaire des agro-ressources : le Canada (Québec et Ontario), les Etats-Unis, le Japon, le Brésil, l'Inde et la Chine.

N.Y.

Lancement de la Phase 2 des pôles de compétitivité

Le 1^{er} octobre 2008 s'est tenue à Bercy la 4^e journée d'information et d'échanges entre les pôles de compétitivité, l'Etat, les collectivités locales. L'occasion de présenter la 2^{de} phase de la politique des pôles de compétitivité (pôles 2.0).

Parmi les priorités à mettre en oeuvre figurent notamment « la nécessité d'établir une feuille de route stratégique, d'amplifier l'accompagnement des PME dans leur croissance et d'établir une meilleure collaboration entre les acteurs (...) ».

L'ambition est de faire des pôles de compétitivité des « écosystèmes de l'innovation »,

capables d'attirer les talents, les idées et les capitaux privés. Pour répondre à cet objectif, l'Etat et la Caisse des dépôts ont signé le 1^{er} octobre une convention renforçant l'engagement de la Caisse des dépôts dans son rôle d'investisseur.

Le soutien aux pôles de compétitivité se traduira par le financement en fonds propres pour les PME, avec l'objectif de financement de 20 % des PME de croissance des pôles mondiaux à horizon de 5 ans, ou l'investissement dans l'immobilier d'entreprises et l'immobilier spécialisé.

N.Y.